

SYMPTTOM / DR

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU SYMPTTOM DU MERCREDI 29 MARS 2023

Date de convocation : le 22 Mars 2023

Le mercredi 29 Mars 2023 à 18h00, le Comité Syndical du SYMPTTOM s'est réuni à la salle du Conseil Communautaire, Communauté de Communes des Marches du Velay-Rochebaron, 9 Rue de l'Epée, ZA de la Borie à Monistrol-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Éric DUBOUCHET, 1er Vice-Président.

<u>I)</u> <u>ETAIENT PRESENTS</u>

Les délégués titulaires dont les noms suivent

Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron

. M. Philippe GESSEN . M. Yves BRAYES

Communauté de Communes des Sucs

. M. Eric DUBOUCHET

SICTOM EMBLAVEZ MEYGAL

. M. Gilles KACZMAREK

SICTOM DES MONTS DU FOREZ

. M. Laurent MIRMAND

SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES

. M. André DEFAY . M. Bernard SOUVIGNET

SICTOM VELAY-PILAT

. M. Frédéric GIRODET . M. Denis THOUMY . M. Didier PINOT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY

. M. Frédéric GIMBERT . M. Michel CHAPUIS

Les délégués suppléants dont les noms suivent

Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron

. M. Daniel PABIOU

Communauté de Communes des Sucs

. M. Alain FOURNIER

SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES

. M. Jean-Marie FOUTRY

SICTOM VELAY-PILAT

M. Nicolas PEYRARD

Participaient également à la réunion

- . M. David ROUBY Directeur du SYMPTTOM
- . M. Romain CHALINDAR Directeur SICTOM Emblavez-Meygal Mise à disposition au SYMPTTOM
- . Mme Marie-Claire BOIS Responsable administrative du SYMPTTOM

II) ETAIENT ABSENTS:

Les délégués titulaires suivants

Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron

. M. Jean-Paul LYONNET

Communauté de Communes des Sucs

. M. Daniel FAVIER

SICTOM EMBLAVEZ MEYGAL

. M. Jean-Pierre SABATIER

SICTOM DES MONTS DU FOREZ

. M. Paul BARD

SICTOM ENTRE MONTS ET VALLEES

. M. Jean-Michel EYRAUD

SICTOM VELAY-PILAT

M. Elisabeth ROYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY

. M. Laurent DUPLOMB

III) ABSENTS REPRESENTES ET ONT DONNE POUVOIRS :

- . M. Michel JOUBERT a donné pouvoir à M. Laurent MIRMAND
- . M. Roland LONJON a donné pouvoir à M. Frédéric GIMBERT
- . M. Bernard LAURENT a donné pouvoir à M. Michel CHAPUIS

A l'ouverture de la séance, Monsieur le 1^{er} Vice-Président du SYMPTTOM souhaite la bienvenue aux membres présents.

Monsieur le Vice-Président désigne M. Gilles KACZMAREK secrétaire de séance.

1) Approbation par le Comité Syndical du compte-rendu de la séance du 1^{er} Mars 2023 envoyé par mail le 21 Mars 2023

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le compte-rendu de la séance du 1^{er} Mars 2023 dont chaque délégué titulaire a reçu communication, préalablement à la présente réunion.

- M. GIRODET a noté, concernant le quai de transfert de l'ISDND de Saint-Just-Malmont, qu'il est écrit « Une fois terminé, la demande de versement des subventions sera effectuée par le SYMPTTOM ». Il demande s'il ne reviendrait pas au SICTOM Velay-Pilat de faire appel aux subventions et de les reverser ensuite au SYMPTTOM.
- M. ROUBY rappelle que lors de la Commission de suivi de site pour l'ISDND de Saint-Just-Malmont, la question avait été soulevée auprès des services de la Préfecture. Le demande de subvention peut être conjointe mais le reversement serait effectué uniquement auprès du SYMPTTOM.

→ Le compte rendu est adopté.

2) Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2022 du budget principal SYMPTTOM

Présentation par M. Éric DUBOUCHET, 1er Vice-Président

- Le compte de gestion est identique au compte administratif proposé.

Résultat de l'exercice 2022 :

	RECETTES 2022	DEPENSES 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de l'exercice précédent	Résultat de clôture	Solde de reste à réaliser	Résultat de clôture net
INV	+ 1 350 282,91 (hors reste à réaliser et excédent reporté)	- 1 831 217,71 (hors reste à réaliser et déficit reporté)	- 480 934,80	- 1 013 106,23	- 1 494 041,03	+458 284,72	-1 035 756,31 (1068)
FONCT	+ 8 608 271,76	- 7 820 714,25	+ 787 557,51	+ 295 297,72	+1 082 855,23		+1 082 855,23
	1	1			A. A	Total cumulé	+ 47 098.82 (002)

M. ROUBY rappelle que l'exercice 2022 est un « budget hybride » car le SYMPTTOM compte 2 adhérents pour les 5 premiers mois de l'année puis 7 adhérents pour les 7 derniers mois.

De même, le SYMPTTOM, pour les 5 premiers mois de l'année, était soumis à TVA partielle. Depuis le 1^{er} Juin 2022, le SYMPTTOM est assujetti totalement à la TVA.

Il rappelle également que le budget du syndicat est voté aux chapitres.

- M. ROUBY présente en détail les articles du compte administratif 2022.
- M. GIRODET remarque, comme lors du dernier conseil syndical, que le SYMPTTOM réalise un excédent en laissant les recettes CITEO et reprises matières aux adhérents. M. GIRODET compte sur une excellente gestion collective et commune afin que, les adhérents puissent à nouveau percevoir ces recettes qui assurent le résultat de leur propre budget.

- M. SOUVIGNET assure que le SICTOM Entre Monts et Vallées rejoint ces propos.
- M. ROUBY précise que le SYMPTTOM se trouve dans une phase de transition, avec beaucoup de dépenses et peu de recettes du fait de la création du casier E. En 2024, les recettes générées par l'ouverture du casier E permettront éventuellement la révision de ces reversements.
- M. CHALINDAR rappelle le fondement du SYMPTTOM « élargi » : l'objectif est de mutualiser les installations et que le SYMPTTOM en devienne le gestionnaire dans le but d'une meilleure gestion et d'une maîtrise des coûts au profit des administrés.
- M. MIRMAND remarque que ce débat a déjà eu lieu lors des derniers conseils syndicaux. Tous les adhérents sont des acteurs du syndicat. La « bonne gestion » doit être collective.
- M. BRAYE rappelle qu'outre les problèmes rencontrés budgétairement par tous les adhérents, la période actuelle, au vu de l'inflation par exemple, est difficile.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2022 du budget principal du SYMPTTOM.

3) Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Proposition pour l'affectation du résultat :

Affectation du résultat de 47 098,82 € en fonctionnement (002) et affectation obligatoire en investissement de 1 035 756,31 € (1068).

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2022 du SYMPTTOM.

4) Participations des adhérents 2023

Les montants prévisionnels présentés lors de l'AG du 1er mars 2023 permettent l'équilibre budgétaire de l'exercice 2023.

MONTANT DES PARTICIPATIONS	MONTANT ANNUEL TTC 2023 BE MAJORE DE 9%	MONTANT ANNUEL TTC 2023 DECHETTERIES SANS MAJORATION	MONTANT MENSUEL TTC 2023	MONTANT MENSUEL TTC 2023 DECHETTERIE	POUR RAPPEL MONTANT MENSUEL TTC 2022	POUR RAPPEL MONTANT MENSUEL TTC 2022 DECHETTERIE
AGGLO	2 526 225,42		210 518,79		230 805,84	
SICTOM VP	1 718 856,97		143 238,08		154 503,06	
SICTOM EMEV	1 020 732,68		85 061,06		96 260,77	
SICTOM EM	878 881,17		73 240,10		80 476,26	
SICTOM MDF	830 860,13		69 238,34		74 559,72	
CCMVR	1 643 866,66	897 325,00	136 988,89	74 777,08	137 654,66	65 965,79
CCDS	885 158,97	483 175,00	73 763,25	40 264,58	74 142,55	35 520,00
Total général	9 504 582,00	1 380 500,00	792 048,50	115 041,66	848 402,86	101 485,79
Montant HT perçu par le SYMPTTOM	8 640 529,09	1 255 000,00	720 044,09	104 583,33	771 275,33	92 259,81

Un rattrapage sera effectué pour la différence entre les acomptes versés pour les 3 premiers mois et le montant fixé.

M. ROUBY précise que les participations de cette année sont « moindres » que celles demandées l'année dernière, mais restent toutefois majorées de 9% par rapport à celles prévues en 2019 par le bureau d'études.

M. GESSEN remarque que les participations concernant la gestion des déchetteries ont, quant à elles, augmentées.

M. ROUBY explique cette hausse par l'augmentation des marchés de prestation. Comme toute participation, celle-ci devra être revue en fin d'année afin de faire un point. En cas de « trop perçu » un reversement pourrait être envisagé. Le service représenté par les déchetteries s'élargit de plus en plus, les déchets sont mieux triés, des filières nouvelles se créent, de ce fait les quantités et donc les coûts augmentent.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le montant des participations des adhérents 2023.

5) Vote du budget primitif 2023 du SYMPTTOM

RAPPEL: Vote au chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		244	A voter	m	A voter
ARTICLE	Libellé	CA 2021	CA 2022	Pour mémoire, BP 2022	Proposition BP 2023
00	Excédent antérieur reporté	132 773,06	295 297,72	295 297,72	47 098,92
002	Excédent antérieur reporté	132 773,06	295 297,72	295 297,72	47 098,92
13	Atténuations de charges	55 577,93	42 928,09	42 923,20	45 529,70
6037	Variation stocks marchandises	28 923,20	35 280,04	39 923,20	28 923,20
6419	Rem. Rémunérations personnels	26 654,73	6 348,05	3 000,00	16 606,50
6459	Remboursement sur charge SS et de prévoyance (inflation)		1 300,00	0,00	0,00
70	Vente de produits, marchandises	904 740,38	401 274,38	545 924,60	2 423 563,68
7078	Autres marchandises	229 394,06	356 110,90	423 007,93	924 353,94
70848	aux autres organismes		14 932,37	0,00	1 000,00
70878	Remboursement frais par d'autres redevables	675 346,32	16 854,11	122 916,67	1 498 209,74
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnement,)		13 377,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 298 356,02	7 780 633,59	9 457 219,28	11 578 529,09
74758	Participations autres groupements (part.CC)	2 727 958,00	7 221 630,98	8 215 635,95	9 895 529,09
7478	Participations autres organismes (soutiens)	570 398,02	559 002,61	1 241 583,33	1 683 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2,02	243,47	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2,02	243,47	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 430,00	776,00	776,00	334,00
76238		1 430,00	776,00	776,00	334,00
77	Produits exceptionnels (Avoirs, Remb.sinistres)	7 473,84	382 416,23	414 832,12	67 401,47
7711	Dédits et pénalités perçues	545,60	0,00	0,00	0,00
7714	Rec. sur créances adm.non valeur	244,53	0,00	0,00	0,00
773	Annulation mandats exercices antérieurs		380 748,23	390 000,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement		0,00	24 832,12	67 401,47
7788	Produits exceptionnels divers	6 683,71	1 668,00	0,00	0,00
78		150 000,00	0,00	0,00	0,00
7875	Reprise sur provision pour risques et charges execp.	150 000,00	0,00	0,00	0,00
sol	JS TOTAL HORS EXCEDENT	4 417 580,19	8 608 271,76	10 461 675,20	14 115 357,94
	TOTAL	4 550 353,25	8 903 569,48	10 756 972,92	14 162 456,86

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

			A voter	Recording	A voter
Article	Libellé	CA 2021	CA 2022	Pour mémoire, BP 2022	Proposition BP 2023
11	ACHATS VARIATIONS DE STOCKS	2 542 959,26	7 097 819,51	8 450 692,97	11 620 733,20
60	Achats et variations de stocks	72 336,93	102 127,41	156 653,47	280 523,20
6037	Variation stock marchandises, terrain nus	22 020,52	28 923,20	28 923,20	28 923,20
60611	Eau et assainissement	874,20	569,77	1 306,58	1 900,00
60612	Energie Electricité	24 241,95	38 100,56	70 834,75	210 000,00
60621	Combustible	1 145,11	1 469,01	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	733,87	5 189,46	19 942,70	17 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 255,10	4 348,38	2 600,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien		264,59	0,00	500,00
60632	Fournitures de petits équipements	2 790,22	4 395,32	7 046,23	5 000,00
60636	Vêtements de travail	3 260,05	5 178,77	3 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 755,73	812,66	2 000,00	4 000,00
6078	Autres marchandises	13 260,18	12 875,69	19 000,00	1 000,00
61	Services extérieurs	2 055 889,04	6 792 686,28	8 054 520,34	10 770 650,00
611	Contrat de prestation de service	1 928 905,84	6 498 216,56	7 692 413,44	10 346 000,00
6132	Location immobilière	10 739,87	11 378,11	11 000,00	6 000,00
6135	Location mobilière	30 004,77	127 831,67	159 487,33	187 650,00
614	Charges locatives et de copropriété	an ing			4 000,00
615228	Entretien réparation autres bâtiments (vérif extincteurs, ,,,)	1 853,53	935,43	17 000,00	17 000,00
615231	Entretien réparation voirie	5 551,90	14 612,32	8 000,00	30 500,00
615232	Entretien et réparations réseaux		326,16	0,00	11 500,00
61551	Matériel roulant	2 174,83	5 841,60	18 101,00	25 000,00
61558	Autres biens mobiliers	19 479,87	18 166,54	28 000,00	32 000,00
6156	Maintenance	17 771,81	59 173,10	49 391,13	40 000,00
6168	Autres primes d'assurances	5 093,13	7 735,64	28 447,43	9 500,00
617	Etudes et recherches	and the second	2 070,00	0	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	676,80	373,64	680,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formations	1 110,81	940,00	2 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers (analyses)	32 525,88	45 085,51	40 000,00	55 000,00
62	Autres services extérieurs	32 350,09	37 213,62	59 925,00	57 560,00
6226	Honoraires		936,31	0,00	6 500,00
6231	Annonces et insertions	5 019,64	4 698,28	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	117,13	0,00	250,00	250,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6 007,24	20 000,00	16 000,00
6238	Divers	0,00	669,79	100,00	500,00
6241	Transport de biens	97,84	180,55	250,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	1 222,58	820,33	1 500,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	218,89	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	679,23	787,02	7 800,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	7 706,50	6 811,66	8 525,00	8 500,00
627	Services bancaires et assimilés (ligne de trésorerie et garantie financière)	8 449,12	8 684,92	5 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	9 058,05	7 398,63	10 000,00	710,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	382 383,20	165 792,20	179 594,17	512 000,00
63512	Taxes foncières	126,00	129,00	2 427,50	2 000,00
6353	Impôts indirects (TGAP)	382 257,20	165 663,20	177 166,67	510 000,00
	CHARGES DE PERSONNEL	443 794,48	495 049,01	665 639,70	599 050,00
	Autres services extérieurs	32 099,63	22 288,57	175 389,70	20 000,00

6458 Cotisations autres of 6475 Médecine, pharmace 6478 Autres charges sociated 6531 Indemnité élus 6531 Cotisations retraite 6534 Cotisations sécurité 6542 Créances éteintes Subventions fonction personnes privées 6588 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66111 Intérêts des emprui 661121 Intérêts - rattachem 661138 Intérêts des emprui 661138 Intérêt ligne de crée 67 Charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 678 Autres charges excep 678 Autres charges excep 678 Autres charges excep 678 Dot. Provision, pour 6817 Dot. Provision déprivement à la sections 6811 Dot.Amort.et prov. Intérêt ligne de crée 678 Autres charges excep 679 Autres charges excep 679 Autres charges excep 679 Autres charges excep 679 Autres charges ex	mort, et provisions our risques fonct.courant épréc.actifs circulants a section	3 472,00 0,00 0,00 0,00 0,00 29 629,35 29 629,35 3 142 169,30	0,00 0,00 0,00 38 638,11	24 381,43 0,00 24 381,43 754 840,63 277 235,83	1 000,00 9 000,00 0,00 9 000,00 510 470,25 677 384,26 677 384,26
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération prince 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non te 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations pour as 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6536 Charges finance 6537 Indemnité élus 6539 Cotisations retraite 6540 Créances éteintes Subventions fonctic 6574 personnes privées 6588 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66112 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661122 Intérêts - rattachem 661138 Intérêt ligne de crée 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 6710 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 6710 Charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6713 Titres annulés exer 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Charges excep 6717 Charges excep 6718 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6710 Charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6713 Titres annulés exer 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Charges excep 6717 Charges excep 6718 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6710 Charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6713 Titres annulés exer 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Charges excep 6717 Charges excep 6718 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6710 Charges excep 6711 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales	mort, et provisions our risques fonct.courant épréc.actifs circulants a section ment rdre transfert entre	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 38 638,11	24 381,43 0,00 24 381,43 754 840,63 277 235,83	9 000,00 0,00 9 000,00 510 470,25 677 384,26
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération prince 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6475 Médecine, pharmac 6476 Médecine, pharmac 6477 Médecine, pharmac 6478 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6536 Charges finance 6537 Indemnité élus 6539 Cotisations retraite 6530 Intérêt eligne de crée 6570 Charges finance 66112 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 6710 Charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6713 Pot. Provision, pour 6815 Dot. Provision, pour 6817 Dot. Provision dépr Virement à la s d'investisseme	mort, et provisions our risques fonct.courant épréc.actifs circulants a section ment	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	24 381,43 0,00 24 381,43	9 000,00 0,00 9 000,00
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération prince 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6475 Médecine, pharmac 6476 Autres charges soc 657 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6536 Cotisations retraite 6537 Indemnité élus 6538 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66112 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661138 Intérêt ligne de crée 67 Charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 6710 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 6710 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Autres charges excep 6717 Charges excep 6718 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6710 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6713 Autres charges excep 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Autres charges excep 6717 Charges excep 6718 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6710 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6710 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Autres charges excep 6713 Autres charges excep 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Autres charges excep 6717 Autres charges excep 6718 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6710 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Autres charges excep 6713 Autres charges excep 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Autres charges 6717 Autres charge	mort, et provisions our risques fonct.courant épréc.actifs circulants a section	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	24 381,43 0,00 24 381,43	9 000,00 0,00 9 000,00
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération prince 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non te 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse de 6454 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres de 6456 Cotisations autres de 6475 Médecine, pharmace 6476 Médecine, pharmace 6478 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6536 Cotisations retraite 6537 Indemnité élus 6538 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66112 Intérêts des emprui 66112 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts - rattachem 661122 Intérêts - rattachem 661138 Intérêts des emprui 6615 Intérêt ligne de crée 67 Charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 673 Titres annulés exer 678 Autres charges excep 678 Autres charges excep 679 Charges excep 6710 Amendes fiscales 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6713 Titres annulés exer 674 Autres charges excep 675 Charges excep 677 Charges excep 677 Charges excep 678 Autres charges excep 679 Charges excep 679 Dot. Provision, pour	mort, et provisions our risques fonct.courant épréc.actifs circulants	0,00	0,00	24 381,43 0,00	9 000,00 0,00
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération prince 64112 NBI, SFT, indemnité 64118 Autres indemnités ti 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6536 Cotisations retraite 6537 Indemnité élus 6538 Autres (regul TVA e 66 Charges finant 66112 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts - rattachem 661122 Intérêts - rattachem 661138 Intérêts des emprui 66113 Intérêts des emprui 66114 Intérêts des emprui 6615 Intérêt ligne de crée 67 Charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 6718 Autres charges excep 6710 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6713 Autres charges excep 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Autres charges excep 6717 Charges excep 6718 Autres charges excep 6719 Autres charges excep 6710 Autres charges excep 6711 Autres charges excep 6712 Amendes fiscales 6713 Autres charges excep 6714 Autres charges excep 6715 Autres charges excep 6716 Dot. Provision, pour	mort, et provisions our risques fonct.courant	0,00	0,00 0,00	24 381,43 0,00	9 000,00 0,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération prince 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non te 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6536 Charges éteintes Subventions fonction 6574 personnes privées 65888 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66112 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661122 Intérêts - rattachem 661138 Intérêt ligne de crée 67 Charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 678 Autres charges excep	mort. et provisions	0,00	0,00	24 381,43	9 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération prince 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6475 Médecine, pharmac 6476 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6536 Cotisations retraite 6537 Indemnité élus 6538 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66112 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661138 Intérêt ligne de crée 67 Charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep 673 Titres annulés exer 678 Autres charges excep		3 472,00			
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération prince 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non four 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse of 6454 Cotisations Assedio 64555 Cotisations autres of 6458 Cotisations autres of 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6536 Créances éteintes Subventions fonction 6574 personnes privées 6588 Autres (regul TVA et al. 66112 Intérêts des emprui 661121 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts des emprui 661138 Intérêts des emprui 661139 Intérêt ligne de crée 677 Charges excep 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excep	exceptionnelles				
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non f 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations Caisse of 6454 Cotisations Assedio 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres of 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations pour as 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations pour as 6542 Créances éteintes Subventions fonction 6574 personnes privées 65888 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66111 Intérêts des emprui 661121 Intérêts - rattachem 661138 Intérêts des emprui 661131 Intérêts des emprui 661131 Intérêt ligne de crée 67 Charges excel 6712 Amendes fiscales 6718 Autres charges excel	cercices antérieurs	0,00	1 857,57	390 500,00	2 000,00
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6478 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6536 Cotisations retraite 6537 Indemnité élus 6538 Autres charges 6588 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66112 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts - rattachem 661138 Intérêt des emprui 6615 Intérêt ligne de crée 67 Charges excep 6712 Amendes fiscales	exceptionnelles sur opération		25 000,00		0,00
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non to 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse of 6454 Cotisations Assedio 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres of 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations pour as 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6542 Créances éteintes Subventions fonction 6574 personnes privées 65888 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66112 Intérêts des emprui 661121 Intérêts des emprui 661138 Intérêts des emprui 661138 Intérêts des emprui		35,00			0,00
6438 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non f 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations Caisse of 6454 Cotisations Assedio 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres of 6478 Autres charges 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations pour as 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6532 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6542 Créances éteintes Subventions fonction 6574 personnes privées 65888 Autres (regul TVA e 66 Charges finame 661121 Intérêts des emprui 661121 Intérêts - rattacheme 661122 Intérêts - rattacheme 661138 Intérêts des emprui	eptionnelles	3 507,00	70 960,46	425 250,00	3 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6532 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations pour as 6542 Créances éteintes Subventions fonctic personnes privées 65888 Autres (regul TVA e 66 Charges finam 66111 Intérêts - rattachem 661121 Intérêts - rattachem		1 647,43			6 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations Caisse o 6454 Cotisations Assedio 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres o 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6532 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations pour as 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6532 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations retraite 6536 Cotisations retraite 6537 Cotisations retraite 6538 Cotisations retraite 6540 Créances éteintes Subventions fonction 6574 personnes privées 65888 Autres (regul TVA e 66 Charges finance 66111 Intérêts des emprui	runts et dettes rattachés				51 199,96
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse of 6454 Cotisations Assedio 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres of 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations pour as 6538 Autres charges 6540 Créances éteintes Subventions fonction 6574 personnes privées 65888 Autres (regul TVA e 66 Charges finame 66111 Intérêts des emprui	ement des ICNE N-1	-13 375,90	-10 345,68	-10 345,68	-7 370,23
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6478 Autres charges soc 657 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Créances éteintes Subventions fonction 6574 Personnes privées 65888 Autres (regul TVA e 66 Charges finance	ement des ICNE	10 345,68	7 370,23	7 370,23	10 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse c 6454 Cotisations Assedic 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres c 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6535 Cotisations pour as 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations pour as 65588 Autres (regul TVA e	runts et dettes	91 885,90	73 381,79	94 844,31	76 188,07
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse of 6454 Cotisations Assedio 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres of 6478 Autres charges 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations sécurité 6542 Créances éteintes Subventions fonction personnes privées	ncières	90 503,11	73 583,67	98 368,86	136 017,80
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6478 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations sécurité 6542 Créances éteintes Subventions fonction	A et reversement matières)	11 414,94	13 379,72	13 377,00	549 101,35
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite 6534 Cotisations sécurité 6542 Créances éteintes		4 542,00	6 656,40	5 166,50	6 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres d 6478 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite 6534 Cotisations retraite		Canpy (S. A. Sell. California)	66,36	0,00	500,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres c 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges soc 65 Autres charges 6531 Indemnité élus 6533 Cotisations retraite		3 588,72	5 400,58	8 850,00	10 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse c 6454 Cotisations Assedic 6455 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres c 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges soc 65 Autres charges		492,00	897,00	1 950,00	1 200,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse c 6454 Cotisations Assedic 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres c 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges soc		11 738,44	18 263,43	31 220,00	40 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse c 6454 Cotisations Assedic 64555 Cotisations pour as 6458 Cotisations autres c 6475 Médecine, pharmac 6478 Autres charges soc	es de gestion	31 776,10	44 663,49	60 563,50	606 801,35
64111 Rémunération principal de la control d		1 875,00	1 497,55	2 000,00	2 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse c 6454 Cotisations Assedic 64555 Cotisations pour as		25,00	25,00	700,00	700,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse c 6454 Cotisations Assedic	s organismes sociaux	3 455,60	3 028,07	3 800,00	3 800,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non ti 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA 6453 Cotisations caisse d	assurance du personnel	9 523,96	9 662,53	10 000,00	11 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins 6451 Cotisations URSSA	dic	5 843,08	6 169,96	6 200,00	7 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t 64138 Autres indemnités r 64168 Autres emplois d'ins	e de retraite	40 925,81	46 829,18	42 000,00	50 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non te		60 969,94	68 475,19	65 000,00	75 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti 64131 Rémunération non t		0,00	0,00	0,00	14 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in 64118 Autres indemnités ti		13 120,19	13 602,25	15 000,00	16 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité 64114 Personnel titulaire in		135 083,02	139 438,24	140 000,00	150 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ 64112 NBI, SFT, indemnité		24 829,16	37 603,30	26 000,00	45 000,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de persor 64111 Rémunération princ		2 210,00	500,00	0,00	0,00
6338 Autres impôts, taxes 64 Charges de person		2 273,60	5 060,37	5 000,00	7 000,00
6338 Autres impôts, taxes		108 007,11	132 344,90	154 200,00	177 000,00
		405 931,47	464 236,54	469 900,00	558 500,00
L GOOG FORMING CHREET		4 714,00 796.28	7 318,99 917,28	19 200,00 800,00	1 000,00
6332 Cotisations FNAL		253,10	287,63	350,00	350,00 19 200,00
3555	versements assimilés	5 763,38	8 523,90	20 350,00	20 550,00
6218 Autres personnels e		32 099,63	22 288,57	175 389,70	20 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

				A voter	A voter	1	A voter
Article	Libellé	CA 2021	Reste à réaliser 2021	CA 2022	Reste à réaliser 2022	Pour mémoire, BP 2022	Proposition BP 2023
001	Excédent antérieur reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1381	Subvention d'investissement						250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	2 550 000,00	4 298 945,32	2 450 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	2 550 000,00	4 298 945,32	2 450 000,00
Total de	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	2 550 000,00	4 298 945,32	2 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	669 804,30	98 720,00	1 235 480,80	0,00	1 233 999,23	1 053 971,31
10222		95 730,00	98 720,00	122 594,57	A STATE OF THE PARTY	121 113,00	18 215,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	574 074,30	0,00	1 112 886,23	pin it i bis up	1 112 886,23	1 035 756,31
27	Autres immobilisations financières	80 558,00	0,00	76 164,00	0,00	76 164,00	61 449,00
276358	Créances autres groupements	80 558,00	0,00	76 164,00		76 164,00	61 449,00
Total o	des recettes financières	750 362,30	98 720,00	1 311 644,80	0,00	1 310 163,23	1 115 420,31
021	Virement de la section de fonctionnement			,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	754 840,63	510 470,25
040	Opération ordre de transfert entre sections (3) (4)	29 629,35	0,00	38 638,11	0,00	277 235,83	677 384,26
28087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à dispo	į			Olfo Silocas III		164,19
28031	Frais d'études	1 228,12		12 840,00	and herovalining	92 129,46	12 840,00
2804131	Subvention dpt biens mobiliers matériels	5 643,73		5 643,78		40 495,20	0,00
28041411	Subvention communes GFP biens mobiliers matériels	8 320,05		4 986,67		35 780,31	4 986,62
28051	Concessions droits similaires	887,30		887,31		6 200 02	0,00
28138	Autres constructions	4 968,00		4 968,00	All Shares and the second	6 366,62 35 646,35	4 968,00
28158	Autres installations				r Caroli Jackharu		6 716,93
281721	matériels et outillages	3 525,56		4 353,50		31 237,20	18 615,95
281725	Autres agencements et aménagements						42 569,23
	Bâtiments publics						342 706,65
281731	Installations générales, agencements, aménagements construct°						59 222,11
The second secon	Autres constructions						158 567,93
CONTRACTOR	Réseaux de voirie						6 620,68
	Réseaux câblés Matériel et outillage de voirie						673,44 3 898,20
	Autres installations matériels et outillages						0,00
	techniques Matériel de bureau et informatique						7 359,33
	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à						408,82
	dispo Autres immobilisations						
281788	corporelles mad Matériel de bureau et	99,70		0,00		0,00	3 249,00
28183	informatique	2 685,73		2 688,83		19 292,87	2 563,09
	Mobiliers Autres immobilisations	1 237,00		1 236,86		8 874,71	260,49
	corporelles	1 034,16		1 033,16		7 413,12	993,60
	S RECETTES D'ORDRES	29 629,35	0,00	38 638,11	0,00	1 032 076,46	1 187 854,51
L	SOUS-TOTAL	779 991,65	98 720,00	1 350 282,91	2 550 000,00	6 641 185,01	5 003 274,82

TOTAL avec RAR

878 711,65

3 900 282,91 6 739 905,01 7 553 274,82

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		DEI LINGEO	DINVLO	TISSEMENT A voter	A voter	4.81	A voter
Article		CA 2021	Reste à réaliser	CA 2022	Reste à réaliser	Pour mémoire, BP 2022	Proposition BP 2023
001	Déficit antérieur reporté	650 835,82	0.00	1 013 106,23	0.00	1 013 106,23	1 494 041,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 680,00	13 200,00	83 249,80	5 738,00	113 200,00	250 000,00
2031	Frais d'études	25 680,00	13 200,00	83 249,80	5 738,00	113 200,00	250 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00				0,00
21	Immobilisation corporelles	2 213,14	7 623,60	20 334,73	37 951,53	208 623,60	1 200 000,00
2128	Autres agencements aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21318	Constructions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	909 684,72
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	23 605,00	150 000,00	116 395,28
2158	Autres inst., matériel, outil. Techniques	2 213,14	7 623,60	17 234,93	14 346,53	43 623,60	132 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	3 099,80	0,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	21 420,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	134 293,68	177 676,40	799 013,94	2 048 025,75	4 207 160,04	1 250 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0.00	18 680,00	1 020 000,00	1 100 000,00
2313	Constructions	0.00	0.00	0.00	1 941 742,65	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	134 293,68	177 676,40	799 013,94	87 603,10	3 187 160,04	150 000,00
TOTAL	des dépenses d'équipement	162 186,82	198 500,00	902 598,47	2 091 715,28	4 528 983,64	2 700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	980 075,24	0,00	928 619,24	0,00	1 074 263,02	1 200 117,04
1641	Emprunts en euros	980 075,24	0,00	928 619,24	0.00	1 074 263,02	850 747,00
168758	Emprunts en euros rattachés						349 370,04
TOTA	L des dépenses financières	980 075,24	0,00	928 619,24	0,00	1 074 263,02	1 200 117,04
ТОТ	AL DÉPENSES RÉELLES	1 142 262,06	198 500,00	1 831 217,71	2 091 715,28	5 603 246,66	3 900 117,04
040	Opération d'ordre transfert entre section (4)	PT IT	u —	y Error & Marc	ver a nu deni		NS all
	Charges transférées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	24 832,12	67 401,47
13911	Etat et Etablissements nationaux			0,00	0,00	5 948,51	16 145,96
13913	Départements			0,00	0,00	12 882,37	34 966,43
139151	Groupements de collectivités			0,00	0,00	712,71	1 934,50
13916	Autres établissements publiques locaux			0,00	0,00	5 288,53	14 354,58
TOT	AL DÉPENSES D'ORDRES	0,00	0,00	0,00	0,00	24 832,12	67 401,47
	TOTAL	1 793 097,88	198 500,00	2 844 323,94	2 091 715,28	6 641 185,01	5 461 559,54
	Avec les restes à réaliser	IC.	1 991 597,88		4 936 039,22		7 553 274,82

M. ROUBY présente en détail les chapitres et articles du Budget 2023.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2023 du SYMPTTOM.

6) Tableau des emplois

Le tableau des emplois doit être annexé au budget.

- > Tableau des emplois (actuellement pourvus)
 - 7 titulaires: 1 ingénieur territorial, 2 techniciens territoriaux, 1 agent de maitrise, 1 adjoint technique ppal 2ème classe, 1 adjoint technique territorial, 1 adjoint administratif
 - 4 contractuels sur des emplois permanents (1 agent de maitrise, 3 adjoints techniques (35 H, 22 H, 17H30)).
 - 1 CDD pour accroissement d'activité
 - 1 saisonnier
 - 1 PEC (contrat aidé)
 - 1 convention de mise à disposition d'un ingénieur pour 7H
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal.
- Prévoir la possibilité de recruter 5 accroissements d'activités et 7 saisonniers hors remplacement pour maladie
- Recrutement possible de 2 emplois aidés.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le tableau des emplois du SYMPTTOM, la création d'un poste d'adjoint administratif principal, la création de 5 accroissements d'activités et de 7 saisonniers hors remplacement pour maladie et la création potentielle de 2 emplois aidés.

7) Lignes de trésorerie

Pour une meilleure gestion de la trésorerie, il conviendrait d'ouvrir une ou plusieurs lignes de crédit. Généralement, le montant maximum est de l'ordre de 10 % du BP soit jusqu'à 1 500 000 €.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'ouverture de lignes de trésorerie pour le syndicat.

8) Acquisition des locaux à Monistrol-sur-Loire

Le compromis a été signé chez le notaire le 23/03/23 sous réserve de l'accord des Domaines. La dernière délibération pour l'acquisition des locaux à Monistrol-sur-Loire ne précisait pas le montant estimé des Domaines. La demande a été faite et nous sommes toujours dans l'attente de la réponse. Le Conseil Syndical doit à nouveau délibérer sur ce point afin que le notaire puisse acter la vente. Le SYMPTTOM a déposé un préavis de 3 mois pour la résiliation du bail.

M. DUBOUCHET propose d'autoriser M. le Président à signer l'acte de vente si l'avis des Domaines est conforme au prix et sous réserve que cela soit accepté par le notaire. Pour rappel, au-delà de 180 000 €, l'avis des Domaines est obligatoire.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité et donne tous pouvoirs à M. Le Président de signer l'acte de vente si l'avis des Domaines est conforme au prix et sous réserve que cela soit accepté par le notaire.

9) Convention de reversement des aides et des reprises matières

Les statuts ne prévoient pas sous leurs formes actuelles de reverser les aides Citéo ou de reprises matières aux adhérents. Il est donc nécessaire d'établir une convention pour permettre ces reversements notamment pour l'exercice 2022.

Il faut donc acter la décision de laisser aux adhérents ces recettes pour l'exercice 2022 avec le reversement pour 2022 de celles perçues directement par le SYMPTTOM. Il faudrait aussi laisser la possibilité, selon les décisions futures du Comité Syndical, de reverser tout ou partie de ces aides pour les exercices suivants (pour le verre notamment). Les modalités et les montants de ces reversements pourront être actés par délibération.

La convention devra reprendre ces différents éléments.

M. ROUBY précise que les statuts du SYMPTTOM ne prévoient pas le reversement des aides Citéo et des reprises des matières. Avec l'accord de la trésorerie, des conventions peuvent être actées afin de procéder à des reversements. Il est proposé de mettre en place des conventions permettant le reversement des

montants 2022 mais aussi permettant de prévoir, si nécessaire, des reversements dans les années futures. Le comité syndical devra toutefois délibérer tous les ans en cas de reversement.

Le Comité Syndical acte à l'unanimité le principe de ces conventions. Les montants des reversements ainsi que les conventions seront actés ultérieurement.

10) Marché compacteur pour l'exploitation de l'ISDND à Monistrol-sur-Loire

Suite à la délibération du 1^{er} mars 2023, une consultation a été lancée pour la location de 60 ou 72 mois avec maintenance d'un compacteur pour l'exploitation de l'ISDND de Monistrol-sur-Loire. Une variante avec achat est autorisée. Le montant du marché a imposé une durée de plus de 30 jours de consultation avec passage au JOUE, la fin de consultation est prévue le 11/04/23.

Au vu des délais de livraison annoncés par les éventuels prestataires, et afin de ne pas réunir spécifiquement le Conseil Syndical, M. le Président demande à l'assemblée l'autorisation de signer ce marché uniquement après avis de la CAO.

Le montant du marché est estimé entre 700 et 850 000 € (selon la durée de location et le type d'engin proposé).

Une autorisation peut être attribuée à Monsieur le Président afin qu'il puisse signer ce marché à hauteur de 850 000 € HT avec une marge de 20 %.

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité Monsieur le Président de signer ce marché à hauteur de 850 000 € HT avec une marge de 20 % uniquement après avis de la CAO.

11) Etude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les ISDND

Depuis de nombreuses semaines, des entrepreneurs démarchent le SYMPTTOM pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les différentes ISDND. Ces sites en post exploitation sont très recherchés par les promoteurs de ces projets notamment face à l'évolution des coûts de l'énergie.

Des élus sont également demandeurs d'étudier le potentiel photovoltaïque de notre Syndicat.

Des sites ont été démarchés avant l'extension du SYMPTTOM pour l'implantation de ces installations.

La Commission ISDND du SYMPTTOM était favorable au lancement d'une étude sur ce sujet. Une étude peut être lancée sur les potentiels des ISDND (bureau d'étude ?) ou le SYMPTTOM peut opter pour le lancement d'un marché par lot correspondant à chaque site qui va de l'élaboration du projet jusqu'à sa mise place.

Il est à noter une grande hétérogénéité de nos sites (classification par rapport à l'urbanisme, tailles des surfaces exploitables, possibilité d'auto consommation ou non...). Il faut rester prudent sur le montage juridique du projet (autoconsommation ou vente, mise à disposition du terrain, loyer, financement participatif ...).

M. ROUBY explique les 2 possibilités :

- Soit le SYMPTTOM demande à un bureau d'étude d'étudier chaque site ;
- Soit le SYMPTTOM lance un marché par lot, et chaque promoteur répond en fonction du lot.
- M. KACZMAREK propose de prendre contact avec le VALTOM qui ont déjà mis ce genre d'installation en place, et ce, afin d'avoir un retour d'expérience.
- M. ROUBY suggère qu'un bureau d'étude peut préparer un marché.
- M. GESSEN informe le Comité qu'à la CCMVR, il existe un projet concernant des panneaux photovoltaïques. Nous pouvons leur demander des informations.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de ne pas prendre acte pour le moment d'une quelconque décision. Le Comité Syndical accepte à l'unanimité de lancer une réflexion sur une éventuelle étude ou marché concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les ISDND.

12) Demande reprise compétence prévention par la CCMVR

Comme annoncé, la CCMVR a délibéré également pour la reprise de la compétence prévention en date du 31/01/23.

Le SYMPTTOM a reçu la réponse suivante de la Préfecture :

« Par arrêté du 31/05/2022, les statuts du SYMPTTOM ont été modifiés afin de faire de ce syndicat un syndicat "à la carte". La compétence "prévision" jusqu'alors exercée de manière obligatoire par le syndicat est devenue une compétence facultative. Lors de la transformation d'un syndicat mixte en syndicat à la carte, deux étapes doivent avoir lieu : d'abord la modification des statuts, déterminant notamment les compétences pouvant être exercées par le syndicat puis la prise de décision, par chaque membre, des compétences facultatives transférées ou restituées, selon les procédures fixées aux statuts.

A ma connaissance et selon les éléments que vous avez fournis, les CC des Sucs et des Marches du Velay-Rochebaron ne se sont pas prononcées sur la reprise ou le transfert de la compétence "prévention" après la modification statutaire. En l'absence de cette prise de décision par les membres, la jurisprudence a pu considérer que la compétence était transférée ou reprise au vu d'éléments de faits traduisant la volonté des collectivités, comme par exemple l'exercice effectif de la compétence par le syndicat ou la participation financière de la collectivité au fonctionnement du syndicat pour cette compétence (CAA Marseille, 29 mai 2017, 15MA00794).

Ainsi, selon les éléments concrets que vous pourrez apporter, il pourra être considéré que la compétence prévention <u>a été reprise par les CC si le SYMPTTOM</u> n'a porté aucune action relevant de cette compétence pour les CC, si elles n'ont pas participé au vote des délibérations relatives à l'exercice de la compétence ou encore n'ont pas participé financièrement. Le préavis d'un an pour la restitution des compétences prévu à l'article 7 des statuts pouvant alors être regardé comme ayant commencé à courir <u>à compter du 1er juin 2022</u>.

A l'inverse, si <u>la compétence a continué à être exercée par le SYMPTTOM, avec une participation financière des CC et une participation aux votes du comité syndical relatifs à cette compétence</u>, il pourra être considéré que celle-ci a été transférée de fait. Il conviendra alors de mettre en œuvre la procédure de reprise de compétence prévue aux statuts, <u>sans possibilité de déroger au préavis d'un an</u>, celui-ci ayant un caractère réglementaire. Les effets patrimoniaux de la reprise de compétence seront réglés en application de l'article <u>L5211-25-1 du CGCT.</u> »

M. ROUBY précise que depuis le 1^{er} Juin 2022, le SYMPTTOM n'a demandé aucune participation financière spécifique concernant la compétence prévention au deux Communautés de Communes. Suite à la lecture du mail, le délai pourrait donc partir de cette date. Il convient donc de délibérer afin que la compétence prévention soit reprise par les entités à partir du 1^{er} Juin 2023.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité que le SYMPTTOM n'a demandé aucune participation financière aux deux Communautés de Communes et que la compétence prévention leur reviendra au 1er Juin 2023.

13) Admission en non-valeur et créances éteintes

La trésorerie nous demande d'inscrire en non-valeur la somme de 1 € TTC car le montant est inférieur au seuil de poursuite.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité l'effacement de cette dette.

14) Enquête sur les entrées des professionnels en déchetterie

Pour information, la Commission Déchetterie composée uniquement des élus des deux Communautés de Communes concernées (Communauté de Communes des Sucs & Communauté de Communes des Marches du Velay Rochebaron) avait proposé dans le cadre du contrôle d'accès des sites aux professionnels un état des lieux de la fréquentation des déchetteries au printemps.

Un recueil de données va être effectué par un saisonnier et les agents de déchetterie sur fin avril et mai 2023. Les modalités seront les suivantes :

Semaine	Date	Site		
17	du lundi 24 avril au vendredi 28 avril	Monistrol-sur-Loire		
18	du mercredi 03 mai au vendredi 05 mai	Yssingeaux		
19	du mercredi 10 mai au vendredi 12 mai	Bas-en-Basset		
20	lundi 15 mai mercredi 17 mai vendredi 19 mai	Yssingeaux		
21	du lundi 22 mai au vendredi 26 mai	Monistrol-sur-Loire		
22	du mercredi 31 mai au vendredi 02 juin	Bas-en-Basset		

Le recueil des données se portera sur : la localisation du siège social, la localisation du chantier, les types de déchets apportées, les véhicules utilisés et les quantités de déchets apportées.

M. BRAYE indique que certains artisans vont en déchetterie le samedi. M ROUBY indique qu'ils seront donc ajoutés au comptage.

Les analyses des résultats seront présentées en Commission Déchetteries, puis au Comité Syndical. L'objectif est de déterminer les futures modalités de contrôle d'accès des professionnels à mettre en œuvre, afin de maîtriser davantage les coûts d'exploitation des sites.

15) <u>Autorisation de signature à M. le Président contrat Corepile pour la collecte des batteries des véhicules légers</u>

L'éco-organisme Corepile a mis en place dès 2018 une filière volontaire de collecte et de recyclage des batteries d'Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) (trottinettes électriques, vélos électriques...).

Corepile a pris la décision d'ouvrir cette filière de collecte gratuite aux collectivités locales après avoir réalisé en 2021 un test auprès d'une quinzaine de déchetteries.

Le SYMPTTOM souhaite ainsi mettre en place une collecte des EDPM sur les déchetteries. Dans un premier temps et en concertation avec Corepile, un seul point de collecte sera ouvert sur la déchetterie de Monistrolsur-Loire; les batteries reçues sur Yssingeaux et Bas-en-Basset seront regroupées et transférées sur le site de Monistrol.

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer le contrat Corepile pour la collecte des batteries des véhicules légers.

16) Affaires diverses

a. Pollution à l'ISDND de Rosières :

Le 9 Mars 2023, le SICTOM Emblavez Meygal a été alerté par un riverain pour une pollution du Ran, petit ruisseau aux abords de l'ISDND de Rosières (traces noires assimilables à des lixiviats). Après information et visite de la DREAL et de la police de l'eau, il s'avère qu'il s'agissait d'une pollution intermittente due à l'arrivée de boue de la station suite à la panne d'une pompe d'un regard recevant les percolats et mousses biologiques. La pollution a été rapidement stoppée. De nombreux prélèvements ont été effectués et les agents du SICTOM et le prestataire de maintenance de la station, OVIVE, sont intervenus de nombreuses fois pour les investigations et les réparations.

b. Visite du 3 avril 2023 :

Rappel : le SYMPTTOM organise une journée de visite et d'information sur le thème de la prévention, de la gestion et de la valorisation locale des biodéchets.

Elle se déroulera la journée du lundi 3 avril 2023 et concernera la visite d'infrastructures à la Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez.

Dans un souhait de mutualisation, le SYMPTTOM prend à sa charge la totalité de cette journée (transport en car, repas, animation par le Réseau Compost Citoyen) afin de promouvoir la réduction à la source des déchets et faire face aux prochaines obligations sur la collecte des biodéchets. Inscription encore possible (actuellement plus de 35 inscriptions).

Monsieur le Vice-Président laisse la parole aux délégués qui souhaitent intervenir.

Aucun membre présent ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 20H00.

M. Éric DUBOUCHET remercie les délégués du SYMPTTOM pour leur collaboration, ainsi que le personnel du SYMPTTOM.

Fait à Monistrol sur Loire, le 05 Avril 2023

Le 1er Vice-Président

S.Y.M.PT.T.O.M 17, Rue du Général de Chabron BP 20029 43120 MONISTROL SUR LOIRE Tél: 04 71 75 57 57

M. Eric DUBOUCHET

Le secrétaire de séance

M. Gilles KACZMAREK